

# Le Journal de Paris

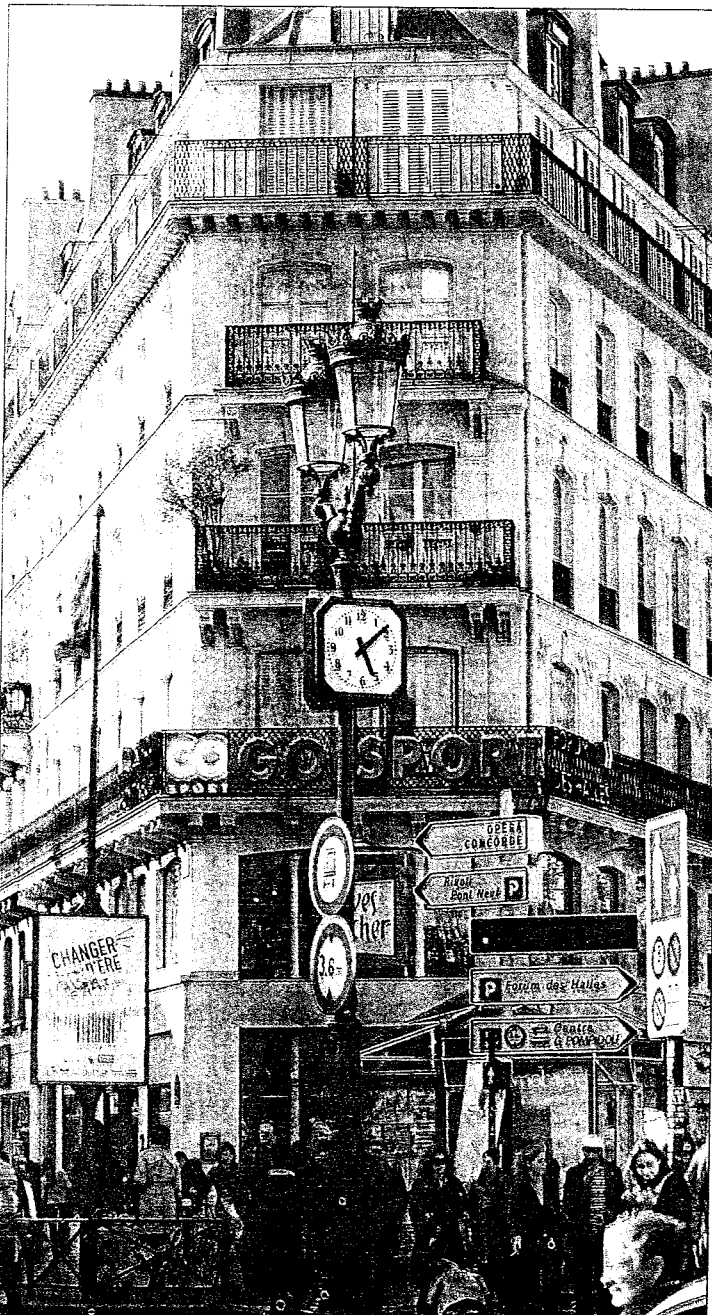
## Publicité : Paris veut faire du nettoyage

**A**TTAQUÉS à coups de tags, les panneaux publicitaires à Paris sont la cible des débouonneurs qui dénoncent l'omniprésence de la pub dans les rues. Ce matin à 7 heures en mairie du II<sup>e</sup>, l'Alliance pour la planète relancera le débat en présentant un projet de régulation de la publicité en France qui sera adressé aux candidats à la présidentielle.

Et à l'Hôtel de Ville, la révision du plan local de publicité, qui définit la place dévolue à la pub dans les rues, relait surface. Depuis deux ans, la réforme était au point mort. Le 27 avril, adjoints, élus et associations pourraient se retrouver autour de la table pour discuter d'un nouveau zonage de Paris. Nous nous sommes procuré le document que la Ville va soumettre à ses partenaires.

■ **30 à 40 % de panneaux en moins près du périphérique et des gares.** Finie « la zone de publicité élargie », où les panneaux étaient le moins encadrés. Les grands placards qui défigurent les grands axes comme l'avenue du Général-Leclerc, l'avenue d'Italie ou encore les abords du périphérique et de la gare Montparnasse sont amenés à disparaître.

■ **Moins de mobilier urbain mais plus d'affiches.** Sucettes, mâts porte-affiches, tribus, colonne Morris... le mobilier urbain porteur de publicité devrait diminuer de 20 %. Mais ces installations auront en revanche recours à des panneaux déroulants : le nombre



d'affiches augmentera donc (+ 60 % selon les premières estimations des associations anti-pubs) « Il ne s'agira pas que de pubs commerciales. Il y aura aussi de l'information municipale », nuance-t-on à l'Hôtel de Ville.

■ **Enseignes lumineuses sur les bâtiments haussmanniens.** Les vieux immeubles parisiens vont retrouver leur superbe. Les grosses lettres lumineuses comme le Tati du boulevard Barbès ou les panneaux criards aux abords de la gare Saint-Lazare devraient bientôt disparaître des toits des bâtiments haussmanniens. En revanche, ils continueront d'être autorisés sur les toits plats. Les façades et balcons des vieux immeubles pourraient également être débarrassés des affiches encombrantes.

■ **Halte aux convois de camions publicitaires.** On en voit parfois circuler à la queue leu leu dans les rues parisiennes. Ces camions avec panneaux publicitaires embarqués à l'arrière devront être bannis. En revanche, les bus et autres voitures particulières recouverts d'affiches ne devraient subir aucune restriction de stationnement ni de circulation.

■ **Un contrôle plus strict des bâches de chantiers.** Cacher les échafaudages à coup de bâches publicitaires est de plus en plus fréquent. Pour éviter les installations trop « durables », le nouveau règlement publicitaire local devrait imposer des temps limités. Le bâchage des chantiers de ravalement ne pourra pas excéder six mois et les autres chantiers, vingt-quatre mois.

■ **Les quais de Seine mieux protégés.** La zone de publicité interdite (Marais, quartiers historiques de Paris...) pourrait être élargie pour mieux protéger les quais de Seine.

MARIE-ANNE GAIRAUD

### Les associations dubitatives

L'ASSOCIATION PAYSAGES de France, qui suit de très près le dossier des panneaux publicitaires en France, le reconnaît : la suppression de la zone de publicité élargie constituerait « une avancée importante » qui pourrait faire jurisprudence auprès d'autres villes. Ses militants relèvent néanmoins aussi quantité de points de déception dans le projet du futur règlement.

■ **Paysage de France.** « Nous voulions la suppression pure et simple des grands panneaux de 8 et 12 m<sup>2</sup> et sur bien des dossiers, comme les palissades de chantiers, la ville se contente d'encadrer des pratiques qui sont en fait contraires au Code de l'environnement », critique Pierre-Jean Delahousse, président de Paysages de France.

■ **Le collectif des Débouonneurs.** « Parallèlement à cette refonte du règlement, la ville a continué à passer de nouveaux marchés de mobilier urbain sans consulter les associations », regrette-t-on du côté des Débouonneurs.

M.-A.G.

### RUE DE RIVOLI (1<sup>er</sup>), HIER.

Les grosses lettres lumineuses sur les bâtiments haussmanniens devraient bientôt disparaître.

(L.P. CAROL AMAR.)

Envie d'un restaurant exceptionnel dans le 6<sup>ème</sup> ?

LE BOUILLON RACINE  
 10 rue Racine - Paris 6<sup>ème</sup>  
 Réservation : 01 44 32 15 60  
 www.bouillon-racine.com